



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du    22 AVR. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00022** du  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Monsieur JEREP ANATOLIE  
7 RUE DANTON  
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :    pose de panneaux solaires sur toiture  
8 panneaux x 3,75 KW

Sur un terrain sis                7 RUE DANTON  
Cadastré                            AE107

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    22 AVR. 2024

Le Maire  
  
Philippe GAUDIN  
Maire délégué en charge du logement  
et de l'urbanisme.

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00022** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,